

« L'Agenda MMM du mieux vivre ensemble »

Un outil qui met les mères au cœur de la concertation
pour renforcer la cohésion et la sécurité du quartier

Le constat

Dans de nombreuses villes françaises et en particulier dans certaines banlieues, on assiste à la cohabitation de populations de cultures, de religions et de catégories socio-professionnelles variées.

La communication entre ces différents groupes ne s'établit pas naturellement et un certain nombre de difficultés découlent du manque de cohésion constaté. En parallèle, l'individualisme grandissant, l'isolement, le sentiment d'indifférence, la peur, le manque de mixité sociale, fragilisent les quartiers.

Notre analyse

Le MMMFrance s'appuie sur son expérience de terrain pour souligner le rôle important et souvent méconnu des **mères** dans le tissage des liens de proximité. A travers leurs relations régulières avec les écoles, les commerces, les voisins, les administrations...elles sont des vecteurs naturels de lien social.

Avec un minimum de **sensibilisation**, de **concertation** et de reconnaissance elles **peuvent devenir** des « mères relais », véritables **actrices de cohésion et sécurité** pour leur quartier. Ces « mères relais » peuvent par ailleurs être considérées comme « courroies de transmission » entre la mairie et les différents quartiers.

Objectif du MMM

S'appuyer sur les mères : **maillons forts de la mixité**, pour renforcer la cohésion entre les habitants d'un même quartier au-delà des clivages culturels, politiques, sociologiques.

La proposition du MMM

« L'Agenda MMM du mieux vivre ensemble »

Outil au service des élus et des acteurs sociaux pour organiser la concertation à part égale entre les mères et les acteurs locaux pour trouver des solutions aux différents moments d'incohésion du quartier.

Mise en place de l'Agenda :

1. **Rassembler les mères et des différents acteurs de la ville**
 - Proposer à différentes mères d'un même quartier de se réunir
 - Réunion des élus et d'acteurs de la vie sociale (police, justice...)
2. **Concerter les mères à part égal avec les acteurs sociaux pour :**
 - Repérer les temps d'incohésion et d'insécurité du quartier,
 - Identifier les solutions existantes, en proposer de nouvelles,
3. **Faciliter la mise en réseau**
 - Organiser un réseau de proximité
 - Accompagner la mise en œuvre de solutions trouvées
 - Veiller au fonctionnement de cette organisation
4. **Former et mettre en réseau des « animatrices d'ateliers de mères »**
5. **Recenser et communiquer les bonnes pratiques duplicables :**
 - Film
 - Colloque dans la ville et à Paris
 - Site internet

Avec qui ?

La mise en place de l'Agenda dans 2 villes est soutenu et financé par :

- Le Ministère de la Ville et du Logement,
- La Direction Interministérielle à la Ville (DIV),
- La Caisse des Dépôts et Consignations,

Le MMM souhaite ouvrir également ce partenariat :

- A l'Association des Maires de France, (l'AMF),
- Aux Conseils Généraux des 2 villes choisies
- Un producteur

Calendrier prévisionnel

- Avril/ Mai 2008 : mise en place des partenariats dans 2 villes
- Septembre 2008 : mise en place des agendas dans les villes
- Janvier 2009 : restitutions dans les villes (film/colloque)
- Février 2009 : colloque au ministère du Logement, présidé par la Ministre

Contact : Isabelle de Rambuteau 06 70 50 25 69

Présidente du Mouvement Mondial des Mères France